

Responsable de projets Nutrition : compétences techniques essentielles

Lien vers la formation session complète **Du 26 octobre au 9 décembre 2022** date limite d'inscription : 12 octobre 2022
tarif 1 640 000 FCFA

Terminée

-->

présentation

Cette formation aborde les thématiques majeures des différentes mesures du taux de sous nutrition et d'analyse de la situation nutritionnelle. Elle montre comment mettre en place un système de surveillance de la situation nutritionnelle et sanitaire. Elle permet aux responsables de projets formés à la nutrition de connaître les types de malnutrition, leurs causes et conséquences et les enjeux spécifiques aux différentes populations à risque.

Obtenez une certification professionnelle à votre rythme

Cette formation compétence certifiante est une composante d'une formation métier diplômante de 3 mois, appelée Responsable de projets Nutrition. Vous intégrez un groupe participant à la formation métier le temps d'un module (c'est-à-dire formation compétence). Vous pouvez suivre cette formation uniquement ou aller plus loin et [suivre les trois modules à votre rythme](#) composant la formation métier visée.

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, cette formation pourra être dispensée à distance sur notre plateforme d'apprentissage en ligne.

Les participants à nos formations compétences leur ont donné la note moyenne de 3,8/4 en 2020.

Les points forts de la formation

- Des exercices pratiques
- Des études de cas
- Des travaux en groupe

En suivant cette formation, vous obtiendrez

- Un badge numérique HPass, label qualité reconnu par la communauté humanitaire (sous réserve de l'obtention de la moyenne)
- Une attestation de capacité Bioforce (sous réserve de l'obtention de la moyenne)

COMPÉTENCES VISÉES

En participant à cette formation, vous saurez :

- Acquérir les compétences et intégrer dans sa pratique professionnelle les méthodes essentielles au métier de Responsable de projets Nutrition
- Concevoir, mettre en œuvre et suivre des activités de prévention
- Concevoir, mettre en œuvre et suivre des activités de prise en charge de la malnutrition aigüe
- Appliquer les méthodologies nécessaires pour évaluer et suivre la situation nutritionnelle et sanitaire

- Suivre et évaluer la situation nutritionnelle et de la sécurité alimentaire
- Déterminer les besoins nutritionnels spécifiques aux personnes vivant en milieu carcéral

PROGRAMME DE LA FORMATION

Prévention de la malnutrition

Prise en charge de la malnutrition aigüe

Enquêtes nutritionnelles

Nutrition en milieu carcéral, surveillance de la sécurité alimentaire, préparation au TOEIC et évaluation

Application Terrain Transversale

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Profil cible

Personnels d'organisations internationales et nationales, Agents publics (ministères et collectivités territoriales). Formation de base en médecine, sciences infirmières, nutrition, santé publique, sécurité alimentaire, sages-femmes.

Pré-requis

obligatoire Bac +2 avec minimum 3 ans d'expérience professionnelle dont 2 ans sur des postes à responsabilité dans l'un de ces domaines : médecine, sciences infirmières, sage-femmes, nutrition, santé publique, sécurité alimentaire

technique Posséder un ordinateur portable équipé du logiciel Excel 2007

PROCESSUS DE SÉLECTION

Etape 1 : candidature

La date limite de dépôt de candidature est fixée à deux semaines avant le début d'une formation. Compte-tenu du nombre limité de places pour chaque formation, il est préférable de postuler au plus tôt. Si vous bénéficiez d'une prise en charge, il est recommandé de postuler au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.

Pour candidater, munissez-vous d'un CV au format PDF avant de cliquer sur le bouton « Je m'inscris » présent sur la page web de la formation visée. Dans un délai de 15 jours après votre candidature, vous recevrez un e-mail comprenant un bon de commande à nous retourner complété et signé.

Etape 2 : pré-inscription

Dans le cas où votre candidature répond aux prérequis nécessaires, vous recevrez un email de pré-inscription. Pour finaliser votre pré-inscription, il vous sera demandé de régler l'intégralité des frais de formation dans un délai donné.

Si vous bénéficiez d'une prise en charge partielle ou totale de la formation (par un OPCA ou par votre employeur), l'accord de financement devra stipuler le montant pris en charge par l'organisme.

Etape 3 : inscription

Une fois le paiement des frais de formation ou accord de financement de votre OPCA réceptionné, vous recevrez un email d'inscription définitive, accompagné d'une convocation comportant tous les détails pratiques relatifs à la formation.

[Lien vers la formation](#)